

NOMMER LES EFFETS SUR LA SANTÉ

Thésaurus concerné : Thésaurus des effets sur la Santé | CIM 10

■ Concernant le DMST, quelles sont les recommandations en matière de traçabilité des effets sur la santé ?

La recommandation de la HAS (janvier 2009) sur le Dossier Médical en Santé au Travail, obtenue par la méthode du consensus formalisé, recommande :

Tableau 4 – Nature des informations recueillies durant les examens médicaux à colliger dans le DMST

- **Données de l'interrogatoire.**
 - Antécédents médicaux personnels en lien avec un accident du travail, une maladie professionnelle ou une maladie à caractère professionnel (taux d'IPP).
 - Antécédents médicaux personnels présentant un intérêt pour :
 - o l'évaluation du lien entre l'état de santé et le poste de travail,
 - o le suivi de la santé du travailleur soumis à certaines expositions.
 - Antécédents familiaux présentant un intérêt dans le cadre du suivi de la santé du travailleur.
 - Existence, motif et durée d'arrêt de travail entre les examens (accident de travail, maladie professionnelle indemnisable, maladie à caractère professionnel, autre motif).
 - Symptômes :
 - o existence ou absence de symptômes physiques ou psychiques,
 - o lien possible entre les symptômes et une exposition professionnelle.
- Données de l'examen clinique.
 - Existence ou absence de signes cliniques destinés à évaluer le lien entre l'état de santé du travailleur et le poste de travail actuel.
 - Existence ou absence de signes cliniques destinés à évaluer le lien entre l'état de santé du travailleur et les expositions professionnelles antérieures.
 - Autres données de l'examen clinique.

Ceci peut être saisi directement dans le DMST.

Selon les recommandations de bonne pratique de la HAS de janvier 2009 sur le Dossier médical en Santé au travail, formulées par la méthode du consensus formalisé, il y a un consensus des professionnels concernant l'utilisation de la CIM10 actualisée pour les données de santé.

■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

⚙️ Pourquoi nommer les effets sur la santé par la CIM10 ?

La CIM10 (Classification internationale des maladies - 10^e version) est une nomenclature internationale publiée par l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève (OMS) depuis 1933. Sa dénomination complète est "Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes".

En France, elle est utilisée par toutes les spécialités médicales, en particulier pour nommer l'activité des services hospitaliers dans le cadre du PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information).

La CIM10 est également utilisée par le réseau RNV3P et par Santé Publique France.

Le principal reproche lié à la CIM10 tiendrait à l'absence de possibilité de trouver les symptômes ; cependant tous les items classés en R le permettent [Chapitre XVIII : Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs (R00-R99)].

La CIM10 permet donc de nommer des symptômes, comme cela est souvent nécessaire en Santé au travail.

⚙️ Descriptif du Thésaurus des effets sur la santé

La classification CIM 10 est organisée en une hiérarchie à cinq niveaux, partitionnés en vingt-et-un chapitres, de manière à couvrir toutes les maladies humaines, ainsi que les autres raisons de recourir aux Services de santé.

La CIM 10 contient dans sa version complète environ 12 000 codes regroupés en 2 036 catégories, et organisés en 21 chapitres couvrant l'éventail complet des états morbides classés par organes ou appareils fonctionnels.

21	chapitres				
	270	blocs (et sous-blocs)			
		2.037	catégories à 3 caractères		
			12.165	sous-catégories à 4 caractères	
				4.601	subdivisions à 5 caractères
					19.093 nombre total des entrées

CHAPITRE	CODE	TITRE DES CHAPITRES
I	A00–B99	Certaines maladies infectieuses et parasitaires
II	C00–D48	Tumeurs
III	D50–D89	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire
IV	E00–E90	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
V	F00–F99	Troubles mentaux et du comportement
VI	G00–G99	Maladies du système nerveux
[...]	[...]	[...]

XVIII	R00–R99	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs			
		R00-R06	Symptômes et signes relatifs aux appareils circulatoire et respiratoire		
			R06	Anomalies de la respiration	
				R06.0	Dyspnée
				R06.1	Stridor
				R06.2	Sifflement
				R06.3	Respiration périodique
				R06.4	Hyperventilation
				R06.5	Respiration par la bouche
				R06.6	Hoquet
				R06.7	Eternuement
				R06.8	Anomalies de la respiration, autres et non précisées
XIX	S00–T98		Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes		
XX	V01–Y98		Causes externes de morbidité et de mortalité		
XXI	Z00–Z99		Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé		

⚙ Des aides à la saisie complémentaires : short-list

La CIM10 est disponible dans son intégralité, mais il est possible de travailler sur une sous-partie correspondant à une liste courte (short-list) en première intention, quitte à élargir la recherche dans un second temps.

Cette liste courte s'inspire de la *“International statistical classification of diseases and related health problems (ICD-10)”* publiée par l'OMS en 1999, qui reprend les termes les plus usités en Santé au travail.

Elle a été constituée par Présanse à partir des éléments suivants :

- un article de l'OMS listant les codes les plus utilisés en Santé au travail,
- la liste réduite aux cent premiers libellés utilisés par le RNV3P,
- la liste en « R » des symptômes,
- les items des tableaux de maladies professionnelles.

La short liste comporte 387 libellés.

La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. [annexe n°44](#))